

**PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE
RPI LABASTIDE-CLERMONT/LAUTIGNAC
Vendredi 8 novembre 2019 à 18h00**

Ordre du jour :

- 1) modalité et plan de travail des différents conseils d'école
- 2) présentation de l'équipe pédagogique, point effectifs
- 3) point bus, horaires et arrêts
- 4) Point cantine et ALAE
- 5) règlement intérieur du RPI, de la cantine, permis « vivre et apprendre »
- 6) les projets pédagogiques, les APC, les stages de réussite
- 7) hygiène et sécurité
- 8) bilans financiers et subventions
- 9) élections des représentants des parents
- 10) suivi des demandes

Présents: Mr Dintilhac, Mr Pascal, Mme Baud, Mme Ciarapica, Mr Continente, Mr Audry, Mr Bareille, Mme Brocal, Mme Pimenta, Mme Cygan, Mme Fernandez, Mme Compagnon, Mme Marquet,

Excusés :Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mr le Maire de Lautignac, Mme Hilgenberg et Mme Bertrand (psychologue scolaire)

1) modalités et plan de travail des différents conseils d'école

Vote conseil d'école en RPI, Vote à main levée

Labastide : 9 pour 0 contre 0 abstention décision : oui

Lautignac : 2 pour 0 contre 0 abstention décision : oui

Fusion des conseils d'école en un seul conseil commun adoptée.

Présidente: Agnès Ciarapica

Secrétaires de séance :

pour les parents d'élèves : Mr Bareille

pour l'équipe enseignante : Mr Audry

Prochains conseils d'école :

31 janvier à Labastide Clermont de 18h à 20h

5 juin à Lautignac de 18h à 20h.

2) présentation de l'équipe pédagogique, point effectifs

Labastide-Clermont :

Monsieur Audry, enseignant TPS/PS/MS, Madame De Castro Agent polyvalent maternelle et Madame Pragnon Auxiliaire de Vie Scolaire,

Monsieur Continente enseignant GS/CP et Madame Leschiutta, Agent polyvalent maternelle Madame Ciarapica enseignante CE1/CE2 et direction, Mme Gibert, Auxiliaire de Vie Scolaire, Madame Vivier enseignante CE1/CE2 un mercredi sur deux.

RASED : *intervention de la maîtresse G pour les maternelles et de la psychologue scolaire. Pas de médecin scolaire. L'infirmier du secteur a vu tous les élèves de GS. Il fera le lien avec les enseignants et assurera un suivi de tous les élèves de l'école.*

ALAE : *Mme Marquet (directrice), Mme Lacoux, Mme Cash, Mme Barrio, Mme Thiery ainsi que Madame Leschiutta et Madame De Castro à la cantine*

Lautignac

Madame Baud enseignante CM1-CM2 et directrice

Mme Verrecchia accompagnatrice bus et surveillance de la cantine

Mme Paas Auxiliaire de Vie Scolaire

Madame Abadie, cantinière

Effectifs 2019/2020

Labastide: 64 élèves (65 en janvier avec la dernière TPS)

Lautignac :15 élèves

RPI :79 élèves (80 avec TPS futurs)

3 CM2 partiront à la fin de l'année

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
M Audry	1 (2)	12	9							22 (23)
Mr Continente				12	8					20
Mme Ciarapica						8	14			22
Mme Baud								12	3	15
Total RPI										79 (80)

Prévisions 2020-2021, liées aux naissances annoncées par les mairies.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
M Audry	2	7	12							21
Mr Continente				9	12					21
Mme Ciarapica						8	8			16
Mme Baud								14	12	26
Total RPI										84

« L'inspecteur pense que la continuité des apprentissages, de la maternelle au CM2, serait encore plus soutenue si les élèves effectuaient leur scolarité au sein d'une équipe réunie dans une même école. Les concertations entre enseignants et les échanges de service (compétences en langues vivantes mais également possibilités pour différencier, pour organiser les APC, etc.) pourraient également être facilités. C'est la qualité des apprentissages et la qualité de travail au sein des équipes enseignantes qui sont recherchées dans le cadre d'un **RPI concentré**. »

Dans cette optique, l'inspecteur a engagé lors la précédente année scolaire un dialogue avec les maires des deux communes. Les échanges se poursuivent.

Réglementairement, le **RPI concentré** requiert automatiquement un vote (pour avis) des conseils des écoles concernées et l'expression des souhaits des conseils municipaux de chaque commune (chaque maire adresse la délibération de son conseil municipal à l'inspectrice d'académie).

Le **RPI concentré** peut être accepté par l'inspectrice d'académie uniquement si un consensus en sa faveur apparait localement.

Ce sont les acteurs locaux (conseils d'école, conseils municipaux) qui expriment le souhait de voir les écoles regroupées en **RPI concentré**, la décision ne peut pas être imposée (l'école reste communale et si chaque commune souhaite conserver son école cela correspond au régime de droit commun, qui s'impose). Enfin, si le **RPI concentré** était souhaité par les acteurs locaux cela conduirait à avoir une décharge de 25% pour la direction de l'école (cela représente plus que l'addition des décharges actuelles, autrement dit : le **RPI concentré** n'est pas une manière de réduire les moyens). Le quart de décharge de direction peut notamment faciliter l'organisation du suivi des besoins des élèves (équipes éducatives, équipes de suivi de la scolarisation pour les enfants en situation de handicap, rencontres avec les familles).

Dans la pratique, si les acteurs locaux sont prêts à poursuivre la réflexion sur le **RPI concentré**, il faudra respecter un échéancier :

- vote, pour avis, en conseil d'école (janvier 2020) avec quantification précise des votes « pour », « contre », « ne se prononce pas »,
- transmission du Procès-Verbal du conseil d'école par l'IEN à l'inspectrice d'académie,
- transmission des courriers des délibérations des conseils municipaux des deux communes à l'inspectrice d'académie,

Si l'ensemble des éléments précédents permet d'établir un consensus en faveur du **RPI concentré**, la procédure se poursuit avec :

- examen du **RPI concentré** en CDEN,
- sollicitation du conseil départemental pour s'assurer que les transports scolaires pourront être assurés dans le cadre du **RPI concentré**,
- décision finale de l'inspectrice d'académie (autorise ou n'autorise pas le **RPI concentré**) transmise avant la réunion du 3ème conseil d'école.

Si avis favorable de l'inspectrice d'académie, le **RPI concentré** serait effectif à la rentrée 2020 »

L'Inspecteur pourra se rendre disponible, si cela est jugé utile, pour rencontrer les acteurs locaux, pour participer au conseil d'école durant lequel le **RPI concentré** sera examiné.

L'IEN n'a pas de voix délibérative au conseil d'école et ne prend donc pas part au vote.

Sa présence en conseil d'école n'a donc aucun « poids » sur le vote qui appartient uniquement aux acteurs locaux.

3) point bus, horaires et arrêts

Certains parents font remonter que le bus part 2 à 3 minutes de Lautignac avant l'horaire déterminé de 8h45 en direction de Labastide Clermont.

De plus, certains parents ont pu constater que le bus roule trop vite sur le trajet emprunté.

Les arrêts en cas de pluie se font correctement même si quelques enfants jouent dans les flaques d'eau.

Mme Marquet rappelle que seuls les enfants étant initialement à l'Alae sont sous la responsabilité des accompagnants au bus.

Les difficultés pour faire remonter ces remarques sont soulevées, les contrats étant gérés par le département.

La directrice souligne qu'il ne faut pas attendre le conseil d'école pour faire remonter ces remarques aux mairies.

4) Point cantine et ALAE

Mme Marquet rappelle le fonctionnement de la cantine scolaire. Elle fait part du constat suivant : le quart d'heure de « croisement » entre les deux groupes mangeant à la cantine est bruyant et inconfortable pour tous. Elle soulève la question de savoir s'il serait possible de revoir les horaires des écoles afin de supprimer ce temps là.

Les différentes solutions étant étudiées, aucune ne semble envisageable compte tenu notamment des contraintes liées aux transports.

5) règlement intérieur du RPI, de la cantine, permis « vivre et apprendre »

- pas de changement pour le règlement intérieur, attention au respect des horaires
 - continuité du permis « vivre et apprendre » sur le RPI en lien avec bus, cantine,
- Nous travaillons à un ajout ALAE.

6) les projets pédagogiques, les APC et les stages de réussite

Les évaluations nationales CP et CE1 ont eu lieu au mois de septembre. Les résultats seront donnés aux familles individuellement avant Noël. Une dernière évaluation des CP est prévue sur la période février/mars. Le retour aux familles sera identique.

Le projet d'école est en ligne sur le site internet du RPI.

Projets communs :

- Les GS/ CP/CE1/CE2/CM1/CM2 suivront la programmation d' « **École et cinéma** » , les maternelles celle de « **École au cinéma** »
- **3 Rencontres sportives** intergénérationnelles du RPI avec goûter (course relais-expression corporelle- jeux de balles). Les parents sont invités à se joindre à nous.
- **Projet lecture** « Les Incorruptibles » de la maternelle au CM2
- Les mercredis du RPI une fois par mois où Lautignac nous rejoint autour de projets
- **Marché de Noël** : samedi 7 décembre, organisé par les enseignants avec l'aide des parents élus et de tous les parents volontaires
- **Spectacle de fin d'année** le 19 juin à 18h, suivi d'une **auberge espagnole**
- Le site **internet** de l'école

TPS/PS/MS/GS/CP : le jardin partagé en permaculture en lien avec l'ALAE, randonnée et visite de ferme

GS/CP : séjour dans les pyrénées avec les CE1-CE2 et natation en étude

CE1/CE2 : séjour Pyrénées et natation en étude, correspondance écrite et art plastique avec l'école de Gèdre

CM1/CM2 : correspondance écrite et art plastique avec les CM1 CM2 de l'école Jean Mermoz de Muret, projet théâtre en étude

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont proposées les mardis et jeudis de 15h45 à 16h30 à Labastide Clermont et les jeudis de 16h à 17h à Lautignac. Les enseignants proposent à des petites groupes d'élèves de travailler autour du français, des mathématiques ou d'autres projets de classe.

Les stages de réussite peuvent être proposés à certains élèves de CM1/CM2 lors des vacances de printemps et d'été. Ils peuvent aussi avoir lieu dans d'autres écoles et avec des enseignants différents.

7) hygiène et sécurité,

Labastide Clermont :

- 1^{er} exercice prévu Alerte incendie fait le 26/09/19: RAS
puis 8/10/19 : 2^{ème} exercice inopiné car alarme déclenchée par un balai
- Pour PPMS, exercice intrusion 8/10/19 s'est bien déroulé. Nous avons besoin de trois verrous voire 5 pour chaque porte des classes. Un talkie walkie serait nécessaire pour l'ALAE qui n'a pas entendu l'alerte.

Lautignac

- Exercice Alerte incendie le 27 septembre RAS. Plan évacuation manquant (voir demandes mairie)
- PPMS, exercice intrusion le 10 octobre. Problème de clé pour fermer la classe de l'intérieur.

8) bilans financiers des coopératives et subventions

Labastide Clermont : démarrage de l'année avec un budget coop de 1 602 € + 1060 € des parents + 450 € APELL

Budget mairie inchangé. Subvention projet d'école 1200 € attendue en février 2020.

Lautignac : démarrage de l'année avec un budget coop de 878,27 € + 115 € parents + 150 € APELL

Budget mairie inchangé. Subvention de 500€ pour le projet d'école.

Les bilans des coopératives validés par les parents sont présentés.

9) élections des représentants des parents

Labastide Clermont : Meilleure participation + 6 % : 67,29 %, 2 sièges pour la liste de parents non constitués en association : Mr Bareille, Mme Brocal et 1 siège pour l'APELL : Mme Pimenta

Lautignac : Faible participation 40 %, 1 siège pour la liste de parents non constitués en association : Mme Compagnon

L'année prochaine, le scrutin se déroulera exclusivement par correspondance.

10) suivi des demandes

Lautignac :

cloche pour le portail OK

Affichage Plan évacuation absent, à établir avec les pompiers

Demande de verrou intérieur porte classe.

Problème téléphone : lorsqu'on essaie d'appeler, on tombe directement sur le répondeur

Remerciements pour la réactivité de l'équipe municipale concernant les problèmes de coupure internet et de photocopieur.

Labastide-Clermont :

Demandes réalisées (nous remercions l'équipe municipale)

- Protection des descentes dans la cour fait
- installation d'un film opaque à l'entrée pour ne pas être vus de l'extérieur fait
- déplacer distributeur de savon des cycles 2 fait
- demande d'un panneau pour commencer « interdiction de pénétrer sans autorisation » fait
- modification du circuit de la cour fait

Demandes en cours

- cimaises dans tous les couloirs
- réparation des poignées cassées
- verrous dans les classes
- volet couloir maternelle
- fenêtre salle des maîtres
- vitre classe PS-MS
- talkie-walkie

Nouvelles demandes

- plafonnier toilettes entrée
- lave-vaisselle
- assiettes 24X16cm et 8 poubelles de table en inox
- 24 petites cuillères
- trancheuse à pain

Conseil d'école clos à 19h42

Secrétaires



Présidente du conseil d'école

